

Montréal, 16 mars 2020

MESURES DE L'ATELIER URBAIN CONCERNANT LA COVID-19
Information à l'attention de nos clients-es et collaborateurs-trices

Chers-es clients-es, collaborateurs-trices,

Suite aux récents développements concernant la pandémie de COVID-19, **L'Atelier Urbain met en place des mesures pour prévenir la propagation tout en maintenant ses services** en conformité aux directives gouvernementales. Nous agissons pour réduire au maximum les risques de propagation tout en continuant de travailler dans une optique de maintien de nos services aux clients-es et de conserver les gens à l'emploi tels que le demandent les autorités jusqu'à maintenant.

Tous les employés qui reviennent de voyage, qui ont une condition de santé particulière ou qui présentent des apparences de symptômes sont tenus à l'écart du bureau et des rencontres physiques, mais demeurent disponibles à distance. Nous favorisons le télétravail, mais demeurons joignables par courriel et par téléphone. À la convenance de nos clients-es et partenaires, nous remplacerons les réunions en personne par des vidéoconférences. Nous serons toujours là, juste de l'autre côté de l'écran!

Nous proposons de nouvelles manières de fonctionner adaptées en fonction de chacun des projets. À cet effet, nous contacterons l'ensemble de nos clients-es, si ce n'est pas déjà fait. Nous déployons d'ailleurs des efforts importants pour développer des alternatives pour réinventer les ateliers créatifs et les consultations publiques en ces temps de distanciation sociale.

Bref, nous demeurons en poste à distance tout en conservant des liens humains et personnalisés!



Louis-Michel Fournier, urbaniste
Directeur de L'Atelier Urbain